

Politique départementale en faveur des Activités de pleine nature

Cahier des Charges de Consultation

**Étude stratégique et accompagnement
méthodologique -
Actualisation de la mise en œuvre de la
politique en faveur des activités de pleine
nature du Département de la Savoie.**

**Agence Touristique Départementale de la Savoie
Département de la Savoie, Service Montagne et Tourisme
*Novembre 2016***

1. LE CONTEXTE DE L'ETUDE	3
1.1. ACTIVITES DE PLEINE NATURE : UN AXE PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE TOURISTIQUE	3
1.2. HISTORIQUE DE L'ACTION DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DES APN	3
1.3. ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE APN DEPUIS 2013 :	4
1.4. NECESSITE DE REQUALIFICATION ET D'EVOLUTION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE:	4
2. OBJECTIF DE L'ACCOMPAGNEMENT STRATEGIQUE	5
2.1. PRESTATION DEMANDEE :	5
2.2. PILOTAGE DE L'ETUDE ET LE COMITE TECHNIQUE	6
3. LE DEROULEMENT DE LA PRESTATION	7
3.1. METHODOLOGIE DE TRAVAIL	7
3.2. RESTITUTION	7
3.3. PLANNING DE REALISATION	7
4. PRIX	7
5. LE CONTENU ET LA REMISE DES OFFRES	8
6. LES CRITERES DE SELECTION	8
7. ESTIMATIF A DETAILLER	9

1. Le contexte de l'étude

1.1. Activités de pleine nature : un axe prioritaire de la politique touristique

Le Département de la Savoie œuvre depuis de nombreuses années en faveur du développement touristique de ses territoires, composante essentielle de leur attractivité territoriale. L'actualisation de son schéma départemental du tourisme en 2013 a permis de réaffirmer les objectifs poursuivis :

- Poursuivre la diversification
- Qualifier l'offre et les services en lien permanent avec l'évolution de la demande (besoin des clientèles, attentes sociétales...)
- Améliorer la qualité des services touristiques
- Améliorer la visibilité de l'offre
- Développer une attention particulière en direction des publics "jeunes"

Ces objectifs permettent de repositionner **les clientèles** au centre des préoccupations. En effet l'enjeu du nouveau schéma départemental du tourisme est de répondre aux nouvelles attentes des clientèles dans l'objectif de satisfaire la promesse client.

Ce Schéma a également réaffirmé le rôle majeur que jouent **les activités de pleine nature** (APN) dans l'attractivité estivale des territoires savoyards et le tourisme 4 saisons. Les activités de pleine nature représentent en effet, 80% des retombées économiques directes et indirectes du tourisme estival. Elles sont complémentaires au tourisme hivernal des stations alpines et permettent ainsi de pérenniser les emplois à l'année pour des professionnels pluriactifs.

1.2. Historique de l'action du Département en faveur des APN – 20 ans de politique de l'offre (1984-2013)

Le Département a défini 7 filières prioritaires d'activités de pleine nature qui se caractérisent par une pratique de sports et loisirs de plein air non motorisés et qui concourent à la diversification de l'offre touristique :

- la randonnée,
- les activités sur corde,
- le cyclisme et le VTT,
- les activités nordiques,
- les activités aquatiques et nautiques,
- les activités aériennes,
- la pêche.

Ces trente dernières années, **une politique volontariste** en faveur du développement et de la structuration de ces activités a été conduite sur :

LA QUALIFICATION DE L'OFFRE :

- **financement de projets d'aménagements** de sites de pratique touristique : Viaferrata, domaines nordiques, pistes cyclables, itinéraires cyclo, VTT, plages, bassin d'eaux vives...
- **structuration** de filières prioritaires, **l'accompagnement** de porteurs de projet pour développer de nouveaux sites de pratique : mise en réseau d'acteurs, ingénierie et expertise de [l'Agence Touristique Départementale](#)
- Elaboration d'un Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (**PDIPR**) depuis 1984, la structuration des **grands tours de randonnée**, son soutien à la création et la modernisation de nombreux **refuges** ...

LA COMMUNICATION :

- **Promotion** des activités de pleine nature via [Savoie Mont Blanc Tourisme](#) (depuis 2007)

LES SERVICES AUX USAGERS :

- Développement d'actions et de programmes de découverte des sports de nature à **destination des jeunes** : 4 plans jeunes à destination des collégiens, soutien aux classes de découverte, les jeudis de l'été ...
- Soutien aux **comités sportifs** pour le développement et l'organisation de leur discipline : aide aux comités / fédérations de sports de nature dans le cadre de contrats d'objectifs passés sur la durée de l'olympiade

1.3. Évolution de la politique APN depuis 2013 :

Depuis 2013, la politique en faveur des activités de pleine nature a évolué. Ses objectifs, modalités et outils d'intervention ont été révisés du fait de 3 facteurs :

- **Un contexte budgétaire** (baisse des moyens financiers) qui a conduit le Département à réformer et réduire ses dispositifs d'intervention, dont ceux en faveur des APN
- **Des besoins qui évoluent.** L'offre en APN est bien développée du fait notamment des investissements conséquents qu'a apportés le Département entre 1996 et 2013 (création des principales Viaferrata de Savoie, structuration et développement des domaines nordiques, aménagements cyclo, création et balisage de 18 grands tours de randonnée, rénovation et création de refuges ...). Les besoins, aujourd'hui, se reposent davantage sur la montée en qualité de l'offre, la structuration des filières et leur mise en tourisme (fluidité client, visibilité de l'offre, services, réseau de prestation, lien avec les hébergements, commercialisation...)
- **Deux nouveaux outils** ont été mis en place conformément au code du sport *pour contribuer au développement maîtrisé des sports de nature* : création de la Commission départementale des espaces, sites et itinéraire relatifs aux sports de nature de Savoie (**CDESI**) et travail à l'élaboration d'un **PDESI** (Plan départemental des espaces, sites et itinéraires)

Zoom sur la CDESI et le PDESI :

Le Département de la Savoie s'est engagé en 2013 dans la **démarche CDESI/PDESI** pour conforter le potentiel en activités de pleine nature de ses territoires de manière durable et concertée d'un point de vue règlementaire.

La CDESI a été installée en octobre 2014, elle est composée d'une quarantaine de membres représentatifs des différents acteurs concernés par les activités de pleine nature. Elle a une orientation touristique du fait des spécificités et enjeux des territoires savoyards. Elle s'est réunie 3 fois à ce jour.

Elle est pilotée et animée par le Service montagne et tourisme du Département et l'Agence touristique départementale.

Un PDESI initial est en cours d'élaboration. Ce plan départemental a vocation de pérenniser et sécuriser les sites de pratique, qualifier l'offre et améliorer sa mise en tourisme dans un esprit d'excellence. La démarche d'inscription au PDESI souhaite s'apparenter à une démarche de labellisation qui vise à faire monter en qualité les sites.

1.4. Nécessité de requalification et d'évolution de la mise en œuvre de la politique:

Actuellement, la politique en faveur des activités de pleine nature est mise en œuvre par 2 personnes (Département/ATD). Elle s'articule principalement autour des travaux de la CDESI et de l'élaboration du plan PDESI. Ces deux outils ont été créés dans un contexte budgétaire contraint qui n'a pas permis de les doter de moyens financiers spécifiques.

Néanmoins, après deux années d'existence, cette nouvelle démarche peine à capter l'intérêt des gestionnaires et Maîtres d'ouvrage de sites de pratique d'activités de pleine nature (Intérêt et finalité du PDESI pas encore intégrés ...).

Au regard de ces éléments et compte tenu des moyens actuels, le Département souhaite actualiser les axes d'intervention de cette politique. L'objectif est double : d'une part mieux répondre aux besoins réels des clientèles, des territoires et des filières et d'autre part, être plus efficient dans ses actions.

2. Objectif de l'accompagnement stratégique

→ Aider le Conseil départemental à définir les déclinaisons et la mise en œuvre opérationnelle de sa stratégie sur le court terme en faveur des activités de pleine nature.

La stratégie touristique du Département de la Savoie a été redéfinie dans le Schéma Départemental du Tourisme de 2013. Cette étude vise à décliner cette stratégie de manière opérationnelle pour les Activités de pleine nature en définissant de nouvelles façons de faire et de nouveaux modes d'intervention et d'animation adaptés au contexte budgétaire du Département.

Ce travail est structuré en 2 étapes clés :

1. Analyse des besoins /constats, appropriation de la stratégie actuelle
2. Déclinaison opérationnelle de la stratégie en termes de méthodologie, outils et actions.

2.1. Prestation demandée :

Le niveau d'intervention demandé diffère selon les étapes (accompagnement ou réalisation) :

- **1^{ère} étape :** Analyse des besoins, point sur la politique actuelle, définir la plus-value du Département

→ Apporter des éléments de réflexion sur :

- les besoins des usagers, des territoires et des acteurs (Clients, collectivités, professionnels...) pour structurer et développer les APN (ingénierie, développement, financement...)
- sur les politiques APN d'autres départements (touristiquement similaires ou qui ont notamment développés des actions/expériences innovantes en matière d'APN)
- la pertinence des actions départementales déjà engagées (recensement, CDESI, PDESI...)

À partir d'une analyse des éléments ci-dessus, déterminer le rôle du Département : **quels types d'intervention, à quel niveau, quelles plus-values, quel effet levier ... ?**

- **2^{ème} étape :** Déclinaison opérationnelle de la stratégie

→ Proposer des **actions concrètes** pour la mise en œuvre de la stratégie et les **outils** qui en découlent

- Élaboration d'un plan d'action, Définition d'une méthodologie de travail
- Déclinaison des moyens et outils nécessaires
- Calendrier de mise en œuvre

2.2. Pilotage de l'étude et le Comité Technique

L'Agence Touristique Départementale de Savoie et le service Montagne et Tourisme du Département interviennent en complémentarité sur les actions départementales liées au tourisme. Les deux structures seront donc pilotes de cette étude. Pour ce faire, elles fourniront toutes informations nécessaires au prestataire à l'étude.

COTEC :

Un Comité technique sera constitué, comportant :

- L'Agence Touristique Départementale de Savoie
- Le service Montagne et Tourisme du Conseil départemental de la Savoie
- Un membre du pôle ressource national des sports de nature

Une planification de réunions du Comité technique est proposée :

- Une réunion de lancement de l'étude
- Des réunions intermédiaires
- Une réunion de rendu de l'étude

COFIL :

Un Comité de pilotage sera constitué comportant :

- Le Vice-Président au tourisme du Conseil Départemental : M. Rolland
- La Présidente de l'Agence Touristique Départementale de la Savoie : Mme Barbier
- L'Agence Touristique Départementale de Savoie
- Le service Montagne et Tourisme du Conseil départemental de la Savoie

Une planification de réunions du Comité de pilotage est proposée :

- Une réunion de lancement de l'étude
- Une réunion intermédiaire
- Une réunion de rendu de l'étude

3. Le déroulement de la prestation

2.1. Méthodologie de travail

Autant que de besoin, des échanges auront lieu entre le prestataire et les personnes en charge du suivi du projet. Lors de la phase d'analyse des besoins et d'évaluation, la méthodologie spécifique devra avoir été validée par les personnes en charge du projet. Cette étape fera l'objet d'une réunion de rendu spécifique en COTEC.

2.2. Restitution

- Le travail d'analyse (première étape) fera l'objet d'une restitution et d'un rapport spécifique.
- L'élaboration du plan d'action (deuxième étape) fera l'objet d'une restitution spécifique.
- Un rapport final sera remis à la fin de l'étude sous forme papier et informatique (Besoins-Constats/Stratégie/Plan d'action).

2.3. Planning de réalisation

Le planning de réalisation prévoit l'étalement de la mission sur 4 mois afin d'obtenir une stratégie et un plan d'action finalisés d'ici l'été 2017.

Le prestataire mentionnera dans sa proposition le délai qui lui sera nécessaire à chacune des phases de l'étude, ainsi que le délai global.

Les délais intermédiaires liés aux phases de validation propre au MOA ne sont pas compris dans le délai global.

4. Prix

L'enveloppe financière pour la réalisation de la mission est fixée à 17000€ TTC.

5. Le contenu et la remise des offres

- Date de remise des plis : Vendredi 2 décembre
- À l'attention de :

Agence Touristique Départementale de la Savoie

24 boulevard de la Colonne
73025 CHAMBERY Cedex

- Contacts :
ATD - Sarah Xuereb
Chargée de mission Activités de Pleine Nature
Email : sarah.xuereb@cdt-savoie.fr
Ligne directe : 04.79.85.96.80.
- Contenu :
L'offre du prestataire comprendra les éléments suivants :
 - Note méthodologique
 - Descriptif des moyens matériels et humains mobilisés
 - Références dans le domaine d'intervention
 - Planning d'intervention
 - Estimatif joint à compléter et détailler

Une réunion de présentation de l'offre sera à prévoir entre les semaines 49 et 50.

6. Les critères de sélection

Les critères de sélection du titulaire sont pour :

- 1. – la valeur technique de l'offre appréciée sur la base des compétences du prestataire, en terme de
 - Définition de stratégie touristique,
 - Connaissance des APN (Enjeux, évolution, acteurs, pratiques, sites,...)
 - Connaissance fine du territoire de la Savoie
 - Accompagnement méthodologique
 - Références similaires
- 2. - Le prix de la prestation

La note globale sur 20 sera composée à 80% du premier critère et à 20% sur le deuxième critère.

7. Estimatif à détailler

Désignation des prestations	Quantité	P.U. HT	Total HT
Étape 1 : Analyse des besoins, point sur la politique actuelle, définir la plus-value du Département			
Étape 2 : Déclinaison opérationnelle, élaboration du plan d'action			

TOTAL GÉNÉRAL € H.T.	
-------------------------	--

T.V.A. à 19,60 %	
------------------	--

TOTAL GÉNÉRAL € T.T.C.	
---------------------------	--